

Guide Arrivée & Départ

Procédures d'état des lieux, remise des clés et consignes d'occupation

1. Procédure d'Arrivée (Check-in)

Remise des clés & Entrée dans les lieux

- **Rendez-vous physique** : Un agent ImmoAide vous accueille directement sur place à l'adresse du bien, à l'heure convenue lors de votre réservation ou signature du bail.
- **Arrivée autonome (si applicable)** : Si votre logement dispose d'une boîte à clés sécurisée, le code d'accès personnel vous sera transmis par SMS ou email **24 heures avant** votre arrivée.

État des lieux d'entrée

- **Établissement du document** : Un état des lieux contradictoire et détaillé est réalisé sur tablette (ou format papier) en votre présence.
- **Délai de réserve (Longue durée)** : Vous disposez de **10 jours** après la remise des clés pour nous signaler tout dysfonctionnement non détecté lors de l'état des lieux (équipements, chauffage, etc.).
- **Gestion des compteurs** : Les relevés d'eau et d'électricité sont effectués à l'entrée. Pour les baux longue durée, pensez à ouvrir votre contrat d'électricité à votre nom avant la date de prise des lieux.

2. Consignes pendant votre séjour

- **Entretien courant** : Le locataire doit veiller au bon entretien du logement (aération quotidienne, détartrage de la robinetterie, nettoyage régulier des filtres d'électroménager).
- **Tranquillité & Voisinage** : Respectez la quiétude des lieux et le règlement de copropriété (absence de bruits excessifs, notamment après 22h).
- **Consignes de sécurité** : Repérez l'emplacement du disjoncteur électrique principal et de la vanne d'arrêt d'eau générale dès votre arrivée.

3. Procédure de Départ (Check-out)

Préparation du logement

Merci de suivre cette checklist avant la remise des clés :

- ✓ **Ménage** : Logement rendu propre (sols aspirés et lavés, cuisine dégraissée, réfrigérateur vidé/nettoyé, sanitaires désinfectés).
- ✓ **Poubelles** : Entièrement vidées et déposées dans les conteneurs prévus à cet effet.
- ✓ **Linge de maison (Courte durée)** : Rassemblez les draps et serviettes usagés dans la salle de bain.

- ✓ **Équipements & Énergie** : Remplacez le mobilier à sa position initiale, coupez le chauffage/climatisation et fermez toutes les fenêtres.

État des lieux de sortie & Restitution des clés

- **Rendez-vous** : Réalisé lorsque le logement est entièrement libéré et nettoyé.
- **Restitution des clés** : L'ensemble des clés confiées (badge d'accès, clé d'appartement, clé de boîte aux lettres) doit être restitué.
- **Dépôt de garantie** : Restitué sous **1 mois** si aucune dégradation n'est constatée. En cas de retenue (dégâts ou ménage insuffisant), le délai légal maximum est de 2 mois avec justificatifs/devis.

Une question ou un imprévu ?

L'équipe **ImmoAide** reste à votre disposition. Contactez-nous par téléphone ou effectuez une demande directe depuis votre **Espace Locataires** sur **immoaide.fr**.